

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 12

Samedi 19 Mars 1892.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

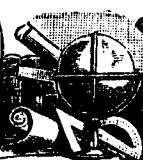
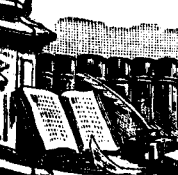
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "  
" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les évêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

# CLOCHES POUR EGLISES

## MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

**MENEELY & CIE**

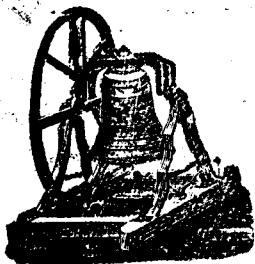
ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

## HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



# LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

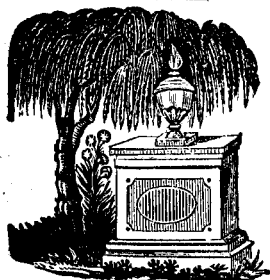
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COUINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Tres Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue LaVal.

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

**ALBERT GAUTHIER,**

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE:

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,

Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	20	MARS	— St-Joseph à Montréal.
MARDI	22	“	— St-Jos. Riv. des Prairies.
JEUDI	24	“	— S. Jacques à Montréal.
SAMEDI	26	“	— St-J. Ble. à Montréal.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	20	Mars	— 3e du Carême, 2 cl., sem. (Sol. S. Jos.)
LUNDI	21	“	— S. Benoit, Abbé d. m.
MARDI	22	“	— S. Gabriel, Arch., d. m.
MERCREDI	23	“	— S. Thuriibe, E. C., doub.
JEUDI	24	“	— S. Cyr. de Jér., E. D., d.
VENDREDI	25	“	— ANNONCIATION B. V. M., 2 cl. d'ob.
SAMEDI	26	“	— S. S. Cinq Plaies. d. m.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 20 — Annonce de l'Annonciation.  
**Notre-Dame.** — Dimanche 20, à 7½, assemblée générale des membres de l'Union de Prières Il y aura sermon et salut.  
**St-Joseph** rue Richmond. — Lundi 21, à 10½. Grand'messe et sermon pour la fête patronale de l'Union St-Joseph.  
**Hotel-Dieu.** — Jeudi, 24, Prise d'habit.  
**Cong. de N. D.** — Mardi 22, profession Religieuse.  
**Providence.** — Vendredi, 25, Profession Religieuse.  
 Vendredi 25. — Fête du T. de l'Annonciation à Oka.  
 Dimanche, 20. — Fêtes du T. de St-Cuthbert. Sol. de ceux de St-Gabriel à Montréal et à Brandon, St-Joseph à Montréal, Chambly, Huntingdon, Les Cèdres, la Rivière des Prairies et Lanoraie.  
 St Benoit n'a pas de solennité cette année.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.  
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : 9.00  
 Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

## AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE MONTREAL

---

10<sup>ME</sup> ANNÉE.    SAMEDI, 19 MARS 1892.    VOL XIX, N<sup>O</sup> 12.

---

### SOMMAIRE :

I Troisième dimanche du carême. — II Lettre Encyclique de S. S. Sainteté Léon XIII, aux Archevêques, Evêques, au Clergé et à tous les Catholiques de France, (suite). — III Prions St-Joseph. — IV L'Amérique en 1492. — V Le nouveau Préfet de la Propagande. — VI L'Institution des Sourdes-Muettes à Montréal. — VII Chronique. — VIII Aux prières.

---

### TROISIEME DIMANCHE DU CAREME

« Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi, (S. Matth. xv) »

I Le reproche que les prophètes adressaient aux Juifs, et que Jésus Christ répète aux pharisiens, s'applique malheureusement aussi à beaucoup de chrétiens. Nous devons faire en sorte de ne jamais le mériter nous-mêmes ; car le signe certain de l'affaiblissement de la piété dans une âme, c'est quand elle s'en tient aux pratiques extérieures, tandis qu'elle néglige l'intérieur qui est le principal. Alors l'amour de Dieu n'est plus qu'un langage ; ce n'est plus une action et une vérité ; la conscience ne se nourrit que d'illusions ; elle ne s'accuse que de scrupules et de bagatelles, et encore cette accusation lui persuade qu'elle est délicate, pure, timorée. Mais si la sonde, au lieu de s'arrêter à la superficie, plongeait jusqu'au fond de l'âme, elle y trouverait peut-être l'orgueil, l'envie, la nonchalance, l'idolâtrie de soi-même.

Or toute dévotion qui ne tend pas à purger le vice, à perfectionner la vertu, est une dévotion stérile et fautive, sans honneur pour Dieu et sans profit pour les âmes.

II. La piété chrétienne, dit saint Augustin, est l'affaire du cœur. C'est le cœur même qu'il faut purifier et organiser de manière à mettre toutes ses fibres en harmonie avec l'Esprit de Dieu. Quand notre cœur est pur, tout ce qui en sort, les pensées et les paroles, les sentiments et les prières, les actions et les souffrances, monte vers le ciel, et nous honorons Dieu d'un culte vivant. Or, dit saint Bernard, trois choses sont nécessaires pour donner à la dévotion les qualités qui la vivifient : la droiture de l'intention, l'intégrité de l'action et la tranquillité de la conscience. O étonnante folie ! ajoute le même père ; comment se fait-il que les hommes s'occupent avec tant de soin à édifier la façade de l'édifice, et s'appliquent si peu à orner le sanctuaire ? « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! »

## LETTRE ENVOYOLIQUE DE S. S. LEON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, EVÊQUES, AU CLERGÉ ET À TOUS LES CATHOLIQUES DE FRANCE, (-Suite).

Ce furent ces calomnies menaçantes qui arrachèrent à Pilate la sentence de mort contre Celui qu'à plusieurs reprises il avait déclaré innocent. Et les auteurs de ces mensonges ou d'autres de la même force, n'omirent rien pour les propager au loin par leurs émissaires, ainsi que saint Justin martyr le reprochait au juifs de son temps : *Loin de vous repentir, après que vous avez appris sa résurrection d'entre les morts, vous avez envoyé à Jérusalem des hommes, habilement choisis, pour annoncer qu'une hérésie et une secte impie avaient été suscitées par un certain séducteur, appelé Jésus de Galilée* (1).

En diffamant si audacieusement le christianisme, ses ennemis savaient ce qu'ils faisaient ; leur plan était de susciter contre sa propagation un formidable adversaire, l'Empire romain. La calomnie fit son chemin ; et les païens, dans leur crédulité, appelaient, à l'envi, les premiers chrétiens, *des êtres inutiles, des citoyens dangereux, des factieux, des enne-*

(1) *Tantum abest ut pœnitentiam egeris, postquam Eum a mortuis resurrexisse accepistis, ut etiam... eximii, delectis viris, in omnem terrarum orbem, eos miseritis, qui renonciant hœresim et sectam quamdam, impiam et iniquam excitatam esse a Jesu quodam galilæo seductore (Dialog. cum Tryphane).*

mis de l'Empire et des Empereurs (1). En vain les apologistes du christianisme par leurs écrits ; en vain les chrétiens par leur belle conduite, s'appliquèrent-ils à démontrer tout ce qu'avaient d'absurde et de criminel ces qualifications : on ne daignait même pas les entendre. Leur nom seul valait une déclaration de guerre ; et les chrétiens, par le simple fait qu'ils étaient chrétiens, non pour aucune autre cause, se voyaient forcé-ment p'acés dans cette alternative : ou l'apostasie. ou le martyre.

— Les mêmes griefs et les mêmes rigueurs se renouvelèrent plus ou moins dans les siècles suivants, chaque fois que se rencontrèrent des gouvernements déraisonnables, jaloux de leur pouvoir et animés contre l'Eglise d'intentions malveillantes. Toujours ils surent mettre en avant devant le public le prétexte des prétendus envahissements de l'Eglise sur l'Etat, pour fournir à l'Etat des apparences de droit dans ses empiétements et ses violences envers la Religion catholique.

Nous avons tenu à rappeler en quelques traits, ce passé, pour que les catholiques ne se déconcertent pas du présent. La lutte, en substance, est toujours la même : toujours Jésus Christ mis en butte aux contradictions du monde ; toujours les mêmes moyens mis en œuvre par les ennemis modernes du christianisme, moyens très vieux au fond, modifiés à peine dans la forme ; mais toujours aussi mêmes moyens de défense clairement indiqués aux chrétiens des temps présents par nos Apologistes, nos Docteurs, nos Martyrs. Ce qu'ils ont fait, il nous incombe de le faire à notre tour. Mettons donc au-dessus de tout la gloire de Dieu et de son Eglise ; travaillons avec une application constante et effective ; et laissons le soin du succès à Jésus-Christ qui nous a dit : « Dans le monde vous serez opprimés ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde (2).

Pour aboutir là, Nous l'avons déjà remarqué, une grande union est nécessaire, et si l'on veut y parvenir, il est indispensable de mettre de côté toute préoccupation capable d'en amoindrir la force et l'efficacité. — Ici, Nous entendons principalement faire allusion aux divergences politiques des Français, sur la conduite à tenir envers la République actuelle : question que Nous désirons traiter avec la clarté réclamée par la gravité du sujet, en partant des principes et en descendant aux conséquences pratiques.

Divers gouvernements se sont succédé en France dans le cours de ce siècle, et chacun avec sa forme distinctive : Empires, Monarchies,

(1) Tertull. In Apolog. ; — Minutius Felix, in Octavio.

(2) In mundo pressuram habebitis ; sed confidite, ego vici mundum. Joan. XVI. 33.

Républiques. En se renfermant dans les abstractions, on arriverait à définir quelle est la meilleure de ces formes, considérées en elle-mêmes ; on peut affirmer également en toute vérité que chacune d'elles est bonne, pourvu qu'elle sache marcher droit à sa fin, c'est-à-dire le bien commun, pour lequel l'autorité sociale est constituée ; il convient d'ajouter finalement, qu'à un point de vue relatif, telle ou telle forme de gouvernement peut être préférable, comme s'adaptant mieux au caractère et aux mœurs de telle ou telle nation. Dans cet ordre d'idées spéculatif, les catholiques, comme tout citoyen, ont pleine liberté de préférer une forme de gouvernement à l'autre, précisément en vertu de ce qu'aucune de ces formes sociales ne s'oppose, par elle-même, aux données de la saine raison, ni aux maximes de la doctrine chrétienne. Et c'en est assez pour justifier pleinement la sagesse de l'Eglise alors que, dans ses relations avec les pouvoirs politiques, elle fait abstraction des formes qui les différencient, pour traiter avec eux les grands intérêts religieux des peuples, sachant qu'elle a le devoir d'en prendre la tutelle, au-dessus de tout autre intérêt. Nos précédentes Encycliques ont exposé déjà ces principes ; il était toutefois nécessaire de les rappeler, pour le développement du sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Que si l'on descend des abstractions sur le terrain des faits, il faut nous bien garder de renier les principes tout à l'heure établis ; ils demeurent inébranlables. Seulement, en s'incarnant dans les faits, ils y revêtent un caractère de contingence, déterminé par le milieu où se produit leur application. Autrement dit, si chaque forme politique est bonne par elle-même et peut être appliquée au gouvernement des peuples, en fait, cependant, on ne rencontre pas chez tous les peuples le pouvoir politique sous une même forme ; chacun possède la sienne propre. Cette forme naît de l'ensemble des circonstances historiques ou nationales, mais toujours humaines, qui font surgir dans une nation ses lois traditionnelles et même fondamentales ; et par celles-ci, se trouve déterminées telle forme particulière de gouvernement, telle base de transmission des pouvoirs suprêmes.

Inutile de rappeler que tous les individus sont tenus d'accepter ces gouvernements, et de ne rien tenter pour les renverser ou pour en changer la forme. De là vient que l'Eglise, gardienne de la plus vraie et de la plus haute notion sur la souveraineté politique, puisqu'elle la fait dériver de Dieu a toujours réprouvé les doctrines et toujours condamné les hommes rebelles à l'autorité légitime. Et cela, dans le temps même où les dépositaires du pouvoir en abusaient contre elle, se privant par là du plus puissant appui donné à leur autorité, et du moyen le plus



efficace pour obtenir du peuple l'obéissance à leurs lois. On ne saurait trop méditer, sur ce sujet, les célèbres prescriptions que le Prince des Apôtres, au milieu des persécutions, donnait aux premiers chrétiens : « *Honorez tout le monde, aimez la fraternité, craignez Dieu, rendez honneur au roi (1)* » Et celles de St Paul : « *Je vous conjure donc avant toutes choses : ayez soin qu'il se fasse au milieu de vous des obsecrations, des oraisons, des demandes, des actions de grâces, pour tous les hommes ; pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie tranquille, en toute piété et chasteté : car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur (2)* ».

Cependant, il faut soigneusement le remarquer ici : quelle que soit la forme des pouvoirs civils dans une nation, on ne peut la considérer comme tellement définitive qu'elle doive demeurer immuable, fut-ce l'intention de ceux qui, à l'origine, l'ont déterminée.

—Seule, l'Eglise de Jésus-Christ a pu conserver et conservera sûrement jusqu'à la consommation des temps, sa forme de gouvernement. Fondée par Celui qui *était, qui est, et qui sera dans les siècles (3)*, elle a reçu de Lui, dès son origine, tout ce qu'il lui faut pour poursuivre sa mission divine à travers l'océan mobile des choses humaines. Et loin d'avoir besoin de transformer sa constitution essentielle, elle n'a même pas le pouvoir de renoncer aux conditions de vraie liberté et souveraine indépendance, dont la Providence l'a munie dans l'intérêt général des âmes.

(A suivre).

## PRIONS SAINT JOSEPH

On ne saurait trop recommander aux fidèles d'honorer avec un redoublement de ferveur le grand saint, patron du Canada, patron de l'Eglise tout entière, qui a eu l'honneur insigne d'être le père nourricier du divin Sauveur. Son culte répond plus que jamais aux besoins de notre époque.

La famille si menacée aujourd'hui par les athées, les matérialistes, par les indifférents même que gagne la gangrène générale de l'impiété ; la famille que désagrège le divorce ne sera sauvée que par l'intervention divine.

(1) Omnes honorate, fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate. (Petr. II, 27).

(2) Obsecro ingitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes gratiarum actiones, pro omnibus hominibus : pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate : hoc enim bonum est, et acceptum coram Salvatore nostro Deo. (I. Timoth., II, 1, seq.).

Qui peut mieux que saint Joseph, chef de la sainte Famille, *sanctissimæ familiæ princeps*, obtenir cette intervention ?

La société est minée par la corruption des mœurs, qui envahit tout, l'école, la presse, le livre, étalant sans vergogne des images licencieuses et de scandaleux dessins.

Cette corruption, qui peut mieux aider à l'arrêter que l'intervention de saint Joseph, lis d'une pureté sans tache, *lilium intermalæ castitatis* ?

Les peuples inquiets, dans le monde entier, se troublent et s'émouvent en face du grand problème qui se pose devant eux : la question ouvrière. Une lutte fratricide menace de porter les plus rudes coups à la civilisation. La science apporte de nouvelles armes aux criminels, armes terribles qui frappent à coup sûr.

Qui pourra nous sauver de tels périls, si ce n'est le patron des ouvriers, saint Joseph, *faber humilis* ?

O grand saint, modèle de chasteté, d'obéissance, d'humilité et de docilité aux ordres de Dieu, écoutez la voix de ceux qui vous implorent en ces jours spécialement consacrés à honorer vos vertus, et déposez au pied du Seigneur nos instantes prières, afin qu'il rende la paix aux peuples anxieux, relève la famille abaissée, fasse triompher l'honneur et la vertu, et que votre appui ne nous fasse pas défaut à l'heure où sonnera pour nous l'heure de la justice de Dieu.

Saint Joseph, patron de la bonne mort, priez pour nous !

---

## L'AMÉRIQUE EN 1492.

---

Il y a quelques jours, le cercle Ville Marie célébrait par une séance publique le 4<sup>me</sup> centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Nos lecteurs nous sauront gré, pensons-nous, de leur donner le résumé de l'intéressante conférence de M. l'abbé Rousseau, P. S. S., dans cette circonstance.

Après avoir montré précédemment que l'île de Montréal n'était devenue habitable que dans la dernière période de l'âge quaternaire, le savant conférencier voudrait bien dire au plus tôt à ses auditeurs à quelle époque elle a été habitée pour la première fois.

et par quels peuples ; mais la réponse à cette double question présuppose déjà la réponse à une autre question plus vaste et fort discutée par les savants — : Par quelles voies et par quels peuples, l'Amérique a-t-elle été peuplée tout d'abord ?

Pour cause de brièveté, M. l'abbé Rousseau remet donc à plus tard ce qui lui reste à dire relativement à l'île de Montréal pour ne s'appliquer présentement qu'à l'étude d'un fait : l'état de l'Amérique à l'arrivée de Christophe Colomb en 1492.

\* \* \*

Lorsque Colomb aborda à San-Salvador ; lorsqu'après lui Magellan, Pizarre, Jacques-Cartier visitèrent différents points de l'Amérique, ils la trouvèrent entièrement habitée des régions arctiques à la Terre de Feu.

L'état de civilisation des peuples qui l'occupaient, présentait autant de différences qu'en présentaient les habitants du vieux monde : les uns sédentaires, parvenus au Mexique et au Pérou, à un haut degré de civilisation ; les autres errants, vivant de chasse et de pêche, et quelquefois descendus au dernier degré de l'échelle sociale, comme en Californie.

\* \* \*

La plupart des peuples de l'Amérique centrale ont des traditions qui les font descendre du Nord pour venir s'établir sur les plateaux de l'Anahuac ou du Mexique.

Dans ces régions du Nord, les voyageurs ont trouvé des terrassements d'une étendue immense. Des grands lacs du Canada au golfe du Mexique, de l'Arkansas à la Californie, les Mound-Builders ont couvert l'Amérique septentrionale de gigantesques tertres aux formes les plus capricieuses et les plus fantastiques.

Dans les falaises des gorges des Montagnes-Rocheuses, des chambres et des villages entiers creusés dans le roc, à des hauteurs vertigineuses, sans sentiers pour y conduire, accusent un autre état de civilisation d'un peuple cherchant un abri contre un ennemi puissant et connu sous le nom de Cliff-Dwellers.

\* \* \*

Sur les bords de l'Atlantique, des Antilles à la Nouvelle-Ecosse, le long des vallées, des rivières et des fleuves jusqu'aux plaines du Far West, on rencontre des monticules semblables aux Kjö-Kenmoddings du Danemark, et composés comme le

mont Testacius de Rome, de débris de cuisine, attestant la présence de tribus indiennes ayant vécu longtemps sur les lieux.

Un de ces monticules trouvé au pied de la montagne de Montréal, a fait croire à des hommes sérieux que là était le site du village iroquois que Jacques Cartier visita en 1535. Les cavernes à ossements, les fouilles géologiques, les fossiles, restes de l'industrie humaine, nous reportent plus haut et nous portent à croire que sur le continent l'homme a été contemporain du mastodonte.

\* \* \*

Assurément l'Amérique raconte un passé antique. Des multitudes de races et de nations s'y sont donné rendez-vous ; puis elles n'ont laissé d'autres traces de leur passage que des ruines, des tertres, des falaises percées pour servir d'habitation, quelques ossements, quelques silex et des débris de poteries.

L'histoire ne peut retenir que des faits assis sur des documents certains pour construire une chronologie sérieuse, et ici tout manque. L'indien n'a rien gardé de son passé. On peut croire cependant que les plus anciens habitants de l'Amérique ne le cèdent guère sous le rapport de l'antiquité aux premiers habitants de l'Europe occidentale.

\* \* \*

Au milieu d'animaux inconnus à l'ancien monde, le lama était à peu près le seul animal domestique de l'indien et il l'utilisait comme les Lapons font du renne. Il se nourrissait des plantes naturelles au pays : le haricot, le manioc, la tomate, et cultivait le tabac. Longtemps nomade sur les bords de l'Atlantique et du Pacifique, remontant les vallées fluviales, sans autre abri que les cavernes et les anfractuosités des rochers sauvages.

La science suppose que de nomades, certaines tribus devinrent sédentaires et les siècles s'écoulant, de nouveaux besoins se faisant sentir, les Américains se mirent à construire des villes, à cultiver les arts industriels et arrivèrent à ce degré de civilisation qui étonna les Espagnols à leur entrée dans le Mexique, le Yucatan et le Pérou.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit, l'Indien ne diffère en rien d'essentiel à la constitution humaine des hommes de l'ancien monde ; il a subi comme lui les mêmes lois de la vie. Les races américaines se composent d'éléments aussi divers que celles de l'Asie, de l'Europe

ou de l'Afrique ; et ici comme de l'autre côté des océans l'unité du genre humain s'impose comme la grande loi de l'humanité.

\* \* \*

De très curieuses analogies ont été observées par les conquérants et les missionnaires espagnols et par les voyageurs entre les monuments, les inscriptions, les armées, les instruments et les coutumes des Hindous, des Egyptiens, des Assyriens, des Phéniciens, des Etrusques, des Ibères, des Lybiens et Guanches des Canaries, avec ceux des plus anciennes populations de l'Amérique ; entre les langues basque, sanscrite, celles du Deccan et les langues des tribus américaines ; entre les cosmogonies, les légendes religieuses de l'Asie, de l'Afrique et celles qui se trouvent au Nouveau-Monde.

Les plus anciennes traditions de la race Nahuatl font sans cesse allusion à des hommes blancs venus de l'Orient par la grande mer desséchée sous leurs pas, leur apportant la science, les arts et la civilisation. Ces hommes qui sont-ils ?

\* \* \*

La légende du déluge se présente sous toutes les formes, du Labrador au Pérou.

Des rapports ont donc existé entre l'ancien monde et le nouveau surtout depuis la dispersion des peuples au pied de Babel.

D'autres relations se sont produites depuis l'ère chrétienne, et dès avant l'arrivée des Espagnols, ont introduit, dans l'Amérique centrale surtout, des vestiges du christianisme, le culte de la croix, l'usage du baptême, de la communion, le jeûne, la confession auriculaire et des formes altérées de culte chrétien.

On y retrouve également les deux sectes bouddhistes des adorateurs de Vichnou et des adorateurs de Çiva.

Cet étrange mélange de langues et de tribus diverses nous fait l'illusion d'une nouvelle tour de Babel et d'un nouveau confluent de tous les peuples et justifie la parole du savant : *The new world is a great mystery.*

L'Amérique est donc connue et a été visitée, depuis bien longtemps, avant même que Colomb l'ait visitée. Cependant la gloire du grand homme n'en est point diminuée. Le voyage de Colomb n'a pas été le résultat du hasard, mais bien le fruit des longs calculs, de la réflexion, de la science d'un génie plein d'audace, de résolution et d'un courage indomptable.

## LE NOUVEAU PREFET DE LA PROPAGANDE

Le Saint-Père a nommé préfet de la Propagande S. Em. le cardinal Ledochowski. Voici quelques traits de sa vie.

Mgr le comte Mi-cislas Ledochowski est né à Gork (diocèse de Sandomir), le 29 octobre 1822.

Envoyé d'abord comme représentant du Saint Siège à Santa-Fé de Bogota (Nouvelle Grenade), il en fut rappelé à l'époque de la persécution religieuse, en 1851. Le 30 septembre 1861, il fut nommé archevêque titulaire de Thèbes, puis député à Bruxelles en qualité de nonce apostolique.

Il occupait encore ce poste lorsque, le 16 septembre 1865, les deux chapitres de Gnesen et de Posen l'éluèrent archevêque en remplacement de Mgr Przyłuski. Préconisé dans le Consistoire du 8 juillet 1866, le 14 avril de la même année, il prêtait serment entre les mains de S. M. le roi de Prusse.

Au moment de la persécution religieuse en Allemagne, en 1874, il fut condamné d'abord à l'amende; puis il fut interné à Ostrowo, petite ville voisine de la Silésie prussienne, sur son refus de comparaître devant la Cour d'appel de Posen, dont il déclinaït la compétence pour les affaires ecclésiastiques. Pie IX lui envoya la pourpre dans sa prison. Il fut créé cardinal dans le Consistoire du 15 mars 1875, en même temps que NN. SS. Siméoni et Manning. Au rétablissement de la paix entre le Saint-Siège et l'Allemagne, l'Eminentissime Ledochowski fut appelé à Rome par Sa Sainteté Léon XIII, et il y jouit auprès du Pape d'une grande et légitime influence.

Il est de race polonaise, de nationalité allemande, il est surtout de la génération immortelle des témoins de l'Eglise. Il ne faut point s'étonner, si apôtre et martyr, emprisonné lui-même, il aime avec prédilection les missionnaires et la Propagation de la Foi. Le cardinal Ledochowski connaît, dit-on, sept langues : l'italien, l'allemand, le français, l'anglais, le polonais, le russe et l'espagnol, ce qui facilitera la grande tâche qui lui est imposée.

### ARGENT A PRETER

Argent à prêter, aux fabriques et aux communautés religieuses, à 5 par cent.

S'adresser à M. ANT. ROBERT, à l'archevêché de Montréal.

## L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES

A Montréal.

Il nous reste maintenant à parler de deux œuvres indépendantes de l'institution des Sourdes-Muettes et qui y ont trouvé une place toute indiquée : l'asile des Sourdes-Muettes, et le noviciat pour les sœurs sourdes-muettes.

L'asile est née d'une pensée charitable qui s'imposait en quelque sorte à la fondatrice de l'Institution.

En effet, parmi les élèves amenées à connaître ce qu'on pouvait leur enseigner, il y avait des orphelines qui, sans famille, ou avec une famille trop pauvre pour leur venir en aide, se trouvaient en face d'un problème difficile à résoudre : la possibilité de gagner leur vie. D'autres désireuses de ne pas quitter la maison à laquelle tant de liens les attachaient, trop faibles, trop hésitantes pour affronter les dangers de l'existence, demandaient instamment d'être conservées dans l'Institution. C'est ainsi que s'est formé l'Asile, comprenant aujourd'hui 108 pensionnaires, lourde charge pour la communauté des sœurs de la Providence, qui cependant l'accepte avec joie pour répondre aux vues de sa fondatrice.

Ces pensionnaires sont installées dans le bâtiment qui borde la rue St-Denis et complètement séparées des élèves. Elles ont leur dortoir, leur réfectoire, leur salle de récréation à part. Elles fournissent à la maison une partie du personnel pour le service intérieur. On les occupe à la couture, au tissage ; deux grandes salles leur servent d'ateliers. Leur faiblesse physique limite singulièrement les travaux qu'elles peuvent effectuer. Elles procurent cependant quelques ressources à l'établissement par la confection de certains articles de lingerie ; naturellement ce qui est nécessaire à l'Institution, vêtements, tapis, lingerie est exécuté par elles. Voilà l'Asile par lequel ont déjà passé depuis sa création.

\* \* \*

Dans l'Institution encore se trouve le noviciat des sœurs sourdes-muettes. Ce noviciat est de date récente puisqu'il ne remonte qu'à 1890. Jusque là il n'y avait eu que quelques sourdes-muettes, admises à prononcer leurs vœux et appartenant à la communauté des sœurs de la Providence. La première fut Melle Hanley qui malgré son jeune âge

(18 ans) eut exceptionnellement la consolation de se consacrer à Dieu à l'article de la mort. Mais plus tard on reconnut la nécessité, à raison même de la délicatesse des sourdes-muettes qui se sentaient appelées à la vocation religieuse, d'établir pour elles un règlement spécial ; et les sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs furent créées. Ce vocable est bien choisi. Le noviciat compte aujourd'hui sept sœurs sourdes-muettes et trois novices. Celles-ci occupent dans le bâtiment donnant sur la rue St-Denis quelques appartements qui leur sont exclusivement réservés. Elles remplissent divers offices dans la maison, et sont un exemple pour les élèves auxquelles elles montrent la vérité de cette parole de l'Évangile : *Heureux ceux qui souffrent, car ils seront consolés.*

\* \* \*

Nos lecteurs connaissent maintenant l'Institution des Sourdes-Muettes et peuvent en apprécier à la fois l'importance et l'utilité. Comment se soutient-elle, et comment fait-elle face aux lourdes charges qu'exige l'entretien d'un si nombreux personnel ? C'est là une question qui vient naturellement à l'esprit du visiteur.

Les ressources de l'Institution consistent : 1o dans une subvention relativement fort modeste du gouvernement provincial ;

2o Dans le prix de la pension des élèves pouvant payer ce qui est l'exception, étant observé qu'en réalité ce que l'établissement reçoit aujourd'hui, de ce chef, représente à peine les frais d'éducation, fournitures de classes, livres, papier, etc., et ceux d'habillements, tous les autres frais, nourriture, chauffage, etc., restant à la charge de la maison.

3o Le travail des pensionnaires de l'asile, travail qui ne couvre pas la dixième partie des dépenses qu'exige leur entretien.

4o La location de quelques chambres (huit à dix) occupées par des personnes du monde, désireuses de vivre dans une maison tranquille, et qui paient pension.

On comprend de suite que ces diverses sources de revenus sont bien insuffisantes pour permettre d'équilibrer le budget annuel.

Le déficit, c'est à la charité qu'on fait appel, pour le combler. Ajoutons que jusqu'ici, grâce à Dieu, à la générosité des âmes pieuses et à l'ingénieuse industrie des supérieures



on est parvenu à tout mener à bien, tant pour les élèves que pour les pensionnaires de l'Asile.

La tâche est lourde cependant pour les sœurs. Non seulement il leur faut pourvoir à l'instruction des élèves, former des maîtresses pour les enseigner, (et les fonctions d'éducatrices demandent dans ce cas des études spéciales, des connaissances anatomiques, une attention soutenue, un dévouement et une patience de tous les instants,) non seulement il faut songer à subvenir aux besoins de ces maîtresses, et même aussi des élèves, la plupart trop pauvres pour payer une pension fort minime, mais il faut encore aller solliciter la charité publique, tendre en un mot la main pour assurer le pain de chaque jour.

Incertitude bien pénible : car tout est soumis à l'alea, au succès des quêtes, à la libéralité d'un public sollicité de bien des côtés à la fois ! C'est là un des grands soucis des directrices d'établissement semblable à celui dont nous nous occupons.

Et ici, on nous permettra, à ce propos, une courte digression qui n'est pas sans actualité.

Nous entendons souvent répéter autour de nous : " ces sœurs sont toujours à quêter, et cependant elles sont riches, car leurs communautés possèdent d'importantes propriétés. "

Oui, les sœurs quêtent souvent, mais elles ne quêtent pas pour elles ; elles quêtent pour des malheureux envers lesquels la société, ne l'oublions pas, a un devoir d'humanité à remplir ; elles quêtent pour sauver de la honte, du désespoir des infortunés que leurs infirmités condamneraient, sans leur dévouement, à une vie misérable. Quand à leurs richesses, elles n'en ont pas d'autres que leur vertu et leur sacrifice. Ces établissements qui font l'ornement de nos grandes villes et de nos cités plus modestes, s'ils sont vastes, bien aérés, bien chauffés, est-ce pour la satisfaction personnelle des sœurs ? Non assurément, car l'entretien en est d'autant plus dispendieux et plus pénible, et la partie que se réservent les membres de la communauté est toujours la plus modeste ; il suffit de comparer à Notre-Dame du Bon Conseil les dortoirs des élèves et ceux des sœurs.

Quand à la valeur même de ces propriétés, elle résulte en réalité de l'augmentation progressive des terrains due à l'agrandissement des villes ; c'est le cas particulier de l'Institution des sourdes-muettes, établie à son début il y a moins de 30 ans dans une " baissière impraticable "

comme nous l'avons déjà dit. D'ailleurs ces immeubles ne produisent pas de revenus, à moins de circonstances exceptionnelles, expropriations ou cessions de terrain.

Il ne faut jamais oublier quand on traite ce sujet que ces communautés ont élevé ici la plupart des établissements de Charité, écoles, asiles, hospices pour les malades, les infirmes sans secours de l'État ou de la province, qu'elles ne reçoivent pour leur entretien, leur service que des subventions absolument insuffisantes ; qu'elles se chargent de recruter les ressources nécessaires en sollicitant les âmes charitables, et exonèrent ainsi le trésor public de lourdes dépenses qui se traduiraient par des impôts ou des contributions forcées.

C'est là un point de vue trop souvent négligé. Il semble quand on parle des sœurs, qu'elles soient tenues à tous les sacrifices quand vraiment, elles ne rendent que des services volontaires ! Dieu seul sait quels services ! Où trouver, en effet, de la part de mercenaires ce dévouement, cette tendresse pour le malade, l'infirmes, que la religion inspire aux sœurs Grises de Nazareth envers leurs pauvres aveugles, aux sœurs de la Providence envers leurs sourdes-muettes et leurs incurables, aux petites sœurs des Pauvres, envers leurs vieillards impotents ? On fait en France à cet égard la douloureuse expérience de la charité administrative. Or tous les intéressés s'en plaignent : les malades d'abord, négligemment traités ; les contribuables ensuite qui, de ce chef, voient augmenter leur bill d'impôts.

Mais il est temps de revenir au sujet qui nous occupe plus directement pour conclure qu'à Notre-Dame du Bon Conseil, sans la charité, c'est-à-dire sans les quêtes des sœurs il y a longtemps que l'établissement aurait fermé ses portes, ou pour mieux dire n'aurait jamais pu les ouvrir.

## CHRONIQUE

\* \* Le R. P. Fissot étant tombé malade, est remplacé dans la chaire de Notre-Dame par le R. P. Gaffre, dominicain d'Ottawa.

\* \* Mgr Racine, Mgr Gravel et M. le chanoine J. B. Proulx, s'embarqueront au Havre le 26 du courant, et seront à Montréal vers le 7 avril.

\* \* Voici la dernière statistique de l'Institut de la Congrégation de Notre Dame de Montréal.

Cet institut compte aujourd'hui 1,002 religieuses professes.

dont 950 de chœur et 52 converses ; 96 novices, dont 68 de chœur et 28 converses ; 25 postulantes, dont 18 de chœur et 7 converses ; 105 établissements divisés en 6 provinces : province de Notre-Dame, province de Ville Marie, province de Montréal, province de Québec, province d'Ontario et province Maritime. 22,784 élèves ont fréquenté les classes pendant la dernière année scolaire. 679 religieuses sont décodées depuis la fondation de l'Institut.

\* \* Jeudi, nos concitoyens irlandais ont célébré leur fête nationale par une démonstration religieuse qui a eu lieu à l'église Saint-Patrice. Monseigneur l'archevêque a chanté la messe et le sermon a été donné M. J. Fahey.

\* \* Mardi, le huit du courant, à l'hospice St-Jean de Dieu, on a célébré, avec solennité, la fête patronale de l'établissement. M. l'abbé J. Lorange, curé de Ste-Brigide, a chanté la messe. MM. les abbés Pazé et A. Lamarche, du collège de l'Assomption, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

Dans un sermon remarquable, le R. P. Héroux, S. J., a rappelé les vertus et les œuvres admirables de saint Jean de Dieu, exaltant surtout son incomparable charité pour le prochain malheureux. De là il prit occasion de parler de l'héroïque dévouement des sœurs de l'hospice qui, à l'exemple du saint patron de leur maison, consacrent avec tant d'abnégation, leur santé, leurs forces et leur vie au soin des malades qui leur sont confiés.

C'est un fait digne de remarque, que le sentiment religieux exerce toujours une influence particulièrement salutaire sur le moral des pauvres aliénés. Aussi, se fait-on un devoir, à St-Jean de Dieu, de ne pas négliger cet important facteur dans le traitement à donner aux pensionnaires de l'hospice. Outre les fêtes pieuses que l'on organise fréquemment dans la maison, l'on procure tous les ans, à ceux et celles qui sont en état d'en profiter, les avantages d'une retraite de quelques jours. Cette année, les exercices de la retraite ont été donnés par les R. P. Lacasse et Gladu, O. M. I.

Monseigneur l'archevêque de Montréal qui s'intéresse particulièrement à l'œuvre de l'hospice, comme à toutes les institutions de charité de son diocèse, ne manque pas, quand l'occasion s'en présente de venir encourager par ses bonnes paroles les directrices de St-Jean de Dieu et leurs Tertiaires ainsi que les employés et les malades.

À un cours d'un entretien qu'Elle donnait aux sœurs, lors de sa récente visite pastorale, Sa Grandeur faisait remarquer qu'en France, où plusieurs asiles d'aliénés, comme beaucoup d'autres institutions tenues par des Religieuses, ont été laïcisées, les médecins de ces établissements, bien que parfois matérialistes, sont aujourd'hui les premiers à demander avec instance, le retour des sœurs et le rétablissement des fêtes pieuses dans ces maisons. N'est-ce pas là un magnifique hommage rendu à la religion ? Ce fait n'est-il pas de nature à nous faire apprécier de plus en plus,

les immenses services que rendent nos sœurs de charité, à l'hospice St-Jean de Dieu, et en général dans les hôpitaux et autres établissements de bienfaisance ?

\* \* Le Séminaire de Québec a failli cette semaine devenir la proie des flammes. Tout le toit de la partie neuve de l'édifice a été détruit. On ne connaît pas la cause de l'incendie. Les pertes s'élevaient dit-on à une dizaine de mille piastres.

\* \* M. l'abbé J. C. K. Laflamme, professeur à l'Université de Québec, a été élu évêque de Chicoutimi en remplacement de Mgr Bégin, qui est coadjuteur, avec future succession de Son Eminence le cardinal Taschereau.

\* \* Le secrétaire privé de l'archevêque de New-York, Mgr McDonnell, a été élu évêque de Brook'lyn, N. Y.

\* \* A l'occasion de l'anniversaire de son élection, le Pape a donné 7,000 francs pour des annuités aux prêtres pauvres ; 4,000 francs pour être distribués immédiatement aux prêtres les plus indigents ; 10,000 francs pour être répartis aux pauvres de Rome, et une très forte somme, dont on ne connaît pas le montant, pour venir en aide à la Société des cuisines économiques créées pour les classes ouvrières.

\* \* Le Comité catholique de Grenoble a envoyé une adresse au Saint-Père où il le remercie de l'union qu'il vient de faire entre tous les catholiques français et lui exprime le désir et l'espoir que cette union va s'opérer bientôt entre les catholiques du monde entier « en vue de rendre Rome à Pierre, et Léon XIII libre et roi, à l'univers catholique. »

\* \* Les journaux de Bilbao, en Espagne, racontent qu'une personne étrangère fit don d'un énorme cierge destiné à être brûlé devant la Vierge de l'église.

Au moment de la cérémonie, le sacristain essaya vainement, à diverses reprises, d'allumer le cierge, mais n'y réussit pas. Il l'emporta à la sacristie et le défit.

On s'aperçut alors que le cierge contenait deux cartouches de dynamite et une grande quantité de poudre.

### AUX PRIERES

Dame Marie-Louise Desmarais, épouse de P. Baron, Joliette.

Dame Joséphine Richard, épouse d'Octave Bélanger.

Dame Aurélie Cypriot, épouse de Ed. Barbeau.

Alexis Dubord, Montréal.

Jules Decarrie, Côte St-Paul.

Jean-Baptiste Forst, L'Assomption.

Louis Deslauriers, St-Placide.

On pourra se procurer les **Litanies du Saint Nom de Jésus** en s'adressant à M. C. W. MARTIN, à l'archevêché.

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

### CERTIFICATS

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs. Desjardins & Cie, 1537, rue Ste-Catherine.

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement.

Votre dévoué et obligé.

F. X. TRÉPANIER, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et

je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux Sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacouiste, et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

Montréal, 31 Janvier 1891.

Avant fait usage, dans ma famille, du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent d'une toux opiniâtre consécutive à la grippe. La guérison est sûre et rapide.

L. A. LESAGE.

Du département des canaux et demeurant au No 1517 rue Ontario.

EN VENTE PARTOUT.

**SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE**



du Dr N. E. Spivey  
 la soulagement  
 et la guérison de  
 l'asthme, de la  
 Bronchite, de la  
 Catarrhe, du  
 Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez  
 une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU  
 Dr N. E. Spivey est et a été publié en toute confiance.  
 Des milliers de cette excellente préparation sont  
 attesés par de nombreux témoignages. Faut  
 il espérer, beaucoup d'autres que quelques extraits  
 de ceux-ci, ces attestations.

La Léopoldine A. Boire, de l'Hôpital Général  
 Caspéhon, face, Manitoba, dit :  
 "Quant à l'effet de votre Spécifique An-  
 tisthmique, je crois qu'il n'en est pas de plus pro-  
 fonde. Si il ne guérit pas toujours, il soulage in-  
 failliblement."

St-Boniface, 6 juin 1887. Secra A. Boire.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1890 :  
 "Je n'ai fait usage de SPECIFIQUE ANTI-  
 ASTHMATIQUE DU Dr N. E. Spivey dans plu-  
 sieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai  
 eu un cas particulièrement grave dans la per-  
 sonne d'un vieillard de 72 ans, asthmatisme in-  
 térieur depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tel-  
 lement mal, qu'il craignait la suffocation. Je  
 lui fis employer la fumée du SPECIFIQUE AN-  
 TI-ASTHMATIQUE DU Dr N. E. Spivey et aussitôt  
 la respiration reprit son cours régulier. Il y a  
 de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que  
 j'en sais, en santé a été excellente depuis cette  
 époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage  
 de cette excellente préparation.

St-Melch de Valois, G. DESROSIERES, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de  
 50 cts et de \$1.00.

Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Pharmacien  
 JOUBERTIE, P. Q.

**RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES**

Fermant toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en  
 CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUPELLERIE, ARGENTERIE,  
 FERRONNERIE de toute sorte chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**CHARLES A. BRIGGS  
 CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc  
 2097 RUE NOTRE-DAME.

**PERRAULT ET MESNARD,  
 ARCHITECTES**

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

**FONDERIE DES ARTISANS**

FONDÉE EN 1870

**DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises,  
 Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons  
 une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
 tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-  
 les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures  
 pour Cimetières, etc., etc.**

**120, RUE ANNE, - MONTREAL**



**ASTLE & FILS**  
 VITREAUX D'EGLISE...  
 GRISAILLE ET MOSAIC  
 PERSONNAGES ET TAB-  
 LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

*REFERENCES*

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
 EGLISE, STR. THÉRÈSE P. Q.  
 " BUCKINGHAM P. Q.  
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
 SA GDR, MGR. OTTO ZARDI, MILWAUKEE, WIS.  
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
 ET PLUSIEURS AUTRES

**40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.**

**F. ED. MELOCHE**

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

**ARTISTE PEINTRE**

*Décorations d'édifices publics, religieux et civils.*

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et  
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**C. S. GAGNIER**

**PEINTRE DECORATEUR**

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTRÉAL.

Etablie en 1850.

**ADOLPHE PERRAULT**

RELIEUR, Etc,

**No 15 RUE ST-VINCENT - - - MONTREAL**

*Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière  
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

**Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.**

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**No 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
 MANUFACTURIERS DE  
**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**  
 SPÉCIALITÉ :  
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.  
 TOUJOURS EN MAINS :  
**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
 TELEPHONE 878 B,  
**107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.**

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
 ETABLIE EN 1825.  
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.  
**Bureau principal en Canada : Montréal.**  
 Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**  
 16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.  
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

**A. HURTEAU & FRERE,**  
**MARCHANDS de BOIS de SCIAGE**  
**92, RUE SANGUINET, MONTREAL.**  
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
**CLOS** } TELEPHONE No. 106.  
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
 TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** **PLOMBIER, FERBLANTIER**  
 Poseur d'Appareils à Eau Chan-  
 de, Couvertures, Etc.  
**No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.**

**A. PALASCIO** **MARCHAND DE FER**  
 En Gros et en Détail  
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,  
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
 Meubliers etc., une spécialité.  
**390, Rue St-Jacques, 390.**